

Maltais, Agnes

Déposé le : 6 / 12 / 2010

N° CFP-109

Secrétaire : Valérie Roy

De: Gibeault, Jean-Francois

Envoyé: 3 décembre 2010 14:11

À: Marceau, Nicolas; Simard, Sylvain; Maltais, Agnes; St-Arnaud, Bertrand; Gamache, Eric; Monette, Pascal; Bedard, Stephane

Objet: Shedleur

Voilà la preuve que Jean Charest a lui-même dévoilé les détails de la rente de Claude Blanchet le lendemain de la prise du décret, avant même qu'il ne soit publié.

La Presse

Affaires, jeudi 22 mai 2003, p. D1

Decret -> 21 mai 2003

### Jean Charest nomme un redresseur d'entreprises à la SGF

Cloutier, Mario; Lessard, Denis

Québec - Le gouvernement Charest a redressé la barre hier vers une "réorientation à long terme" des bras financiers de l'État québécois en nommant un redresseur d'entreprises, Henri Roy, à la tête de la SGF, et le vice-président de la Banque Nationale, Jean Houde, à la présidence d'Investissement Québec.

Le ministre du Développement économique et régional, Michel Audet, insiste sur le fait que ces nominations intérimaires ne représentent pas une décision budgétaire pour l'année en cours, mais témoigne plutôt d'une décision ferme de "revoir la mission et les orientations stratégiques en fonction des capacités de payer du gouvernement et de sa philosophie d'intervention dans le secteur privé".

"L'intervention du gouvernement sera l'exception à la règle et non plus la règle", a d'ailleurs annoncé le premier ministre Jean Charest en précisant qu'il souhaitait voir une SGF (Société générale de financement) plus ciblée et efficace. La SGF du gouvernement libéral devra créer plus de liens avec les PME et les régions. M. Charest ne croit pas qu'elle devrait se lancer dans le domaine récréotouristique qu'il considère être à "très haut risque".

Sans parler de démantèlement comme tel de la SGF, le ministre Audet veut donc revoir la mission, le portefeuille et les règles d'intervention de la société d'État et de ses filiales.

"On ne pourra pas continuer de pomper, comme on l'a fait dans le passé, autant d'argent dans la Société générale de financement. C'est de l'argent des contribuables parce que ça passe directement à la dette du gouvernement", souligne M. Audet.

Il annoncera d'ici quelques semaines la création d'un comité chargé de seconder M. Roy dans ses propositions de réforme, un mandat qui nécessitera deux ou trois mois. Entre-temps, les investisseurs peuvent continuer de faire affaire avec la SGF, souligne le ministre libéral, puisque le mandat de l'organisme reste inchangé pour l'instant.

Aux commandes de ce virage à la SGF, le gouvernement libéral a placé un gestionnaire reconnu pour ses talents de redresseur d'entreprises. Président de HDR Capital inc., Henri Roy a également travaillé chez Cambior et Provigo. Il était chef de cabinet de Raymond Garneau aux Finances entre 1970 et 1974. M. Garneau vient tout juste d'assurer la transition entre les gouvernements péquiste et libéral.

Quant au nouveau président d'Investissement Québec, Jean Houde, c'est un proche de Michel Audet. Vice-président de la Banque Nationale, il a été haut fonctionnaire dans les années 70 avant de travailler à la SGF et à Hydro-Québec.

**Pour leur faire de la place, le gouvernement Charest a finalement accordé à l'ancien président de la SGF, Claude Blanchet, une année de salaire (257 500 \$),**

**une partie de sa prime au rendement pour 2002 (18 600 \$) mais, surtout, une généreuse augmentation à sa rente annuelle de retraite qui passera de 47 000 à 80 000 \$.**

**Le premier ministre Charest a avoué hier qu'après examen des engagements pris par le gouvernement précédent, "sur le plan *légal*, c'est le meilleur règlement qu'on pouvait livrer". Quant à l'ancien président d'Investissement Québec, Maurice Prud'homme, il recevra une allocation de transition équivalant à une année de salaire, soit 223 000 \$.**

### **Réactions**

Dans les milieux d'affaires, la réorientation de la SGF, plus que le changement de direction, a été perçue comme "une bouffée d'oxygène", dit le porte parole du groupe Manufacturier et Exportateur, Paul Arthur Huot.

"Cela remet le gouvernement dans un rôle de facilitateur", observe M. Huot. La réorganisation de la SGF n'était pas une surprise pour le ténor des milieux d'affaires; déjà la semaine dernière, le ministre Audet, devant un congrès organisé par son association, avait dévoilé ses intentions. Les éléments regroupés sous la SGF par le régime péquiste, la Société québécoise d'initiative agricole, la SOQUIA, et Rexfor, dans le domaine forestier, seront "sortis" de la SGF et retournés à leurs ministères d'origine, a expliqué M. Huot.

Selon lui, toutefois, le gouvernement Charest ne devrait pas totalement fermer le robinet des subventions aux entreprises. Un programme bien évalué reste de mise, surtout quand on observe que l'Ontario qui avait mis la hache dans ces mesures vient d'en créer de nouvelles avec une injection de 650 millions de dollars.

M. Huot avoue ne pas être surpris du départ de **Claude Blanchet**. "Il est normal qu'on veuille travailler avec des gens qu'on connaît, qui partagent nos points de vue", observe-t-il. Il s'attriste toutefois du limogeage de Maurice Prud'homme à Investissement Québec, "quelqu'un de très bien", résume-t-il. Tant à la SGF qu'à Investissement Québec, on a assisté à "du gaspillage", déplore M. Huot. "À chaque début d'année, on arrivait avec des centaines de millions et on partait une course aux projets", résume-t-il. À l'inverse, si comme on l'entend à Québec, le gouvernement sabre trop lourdement dans le programme Faire, "un dérapage créera bien des déceptions".

Du côté du Conseil du patronat (CPQ), la porte-parole, Me Anne Lebel, rappelle que son organisme avait été le premier à réclamer une réduction importante des transferts aux entreprises. "En septembre 2002, on parlait de 3 milliards de dollars, c'est rendu à 3,6 milliards!" observe-t-elle. Selon le CPQ, Québec devrait faire en sorte que les entreprises aient le même environnement fiscal quel que soit leur secteur d'intervention. En revanche, cette disparition de l'aide financière de Québec, sous forme de subvention ou en crédit d'impôts, devrait être assortie d'une abolition de la taxe sur le capital, une décision déjà prise en Ontario, dit Me Lebel.

Jean-François Gibeault  
Conseiller économique  
Cabinet de la chef de l'opposition officielle  
Tel: (418) 646-7552  
[jgibeault@assnat.qc.ca](mailto:jgibeault@assnat.qc.ca)